

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

3 avril 2017

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 3 avril 2017, à 20h00, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Perry Bell et Pierre Blouin.

Les conseillers Lee Brazel, Julie Pouliot et Audrey Turgeon ont motivé leur absence.

Le secrétaire-trésorier, Gaétan Perron, et Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe sont aussi présents.

Denyse Saint-Pierre, agente de développement, est présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 07.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-04-01

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE MARS 2017

2017-04-02

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU que les procès-verbaux du 6 et du 20 mars 2017, ayant été distribués à l'avance, soient considérés comme lus et qu'ils soient adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une discussion a lieu entre un citoyen et le conseil à propos de la gestion de certains dossiers municipaux. Une citoyenne demande de réparer les nids de poule au village.

5. DEMANDES DE CITOYENS

5.1 Conseil Sport Loisir de l'Estrie

2017-04-03

Il est proposé par *Perry Bell*

ET RÉSOLU que la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton adhère au Conseil Sport Loisir de l'Estrie en contribuant un montant de 70\$ et que Yann Vallières et Audrey Turgeon soient mandatés pour représenter la municipalité à l'assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE :

5.2 Ligue d'Action Civique

Le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

5.3 Poste Canada

2017-04-04

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU d'appuyer la démarche du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires (OGGO) concernant l'avenir de poste Canada, en adressant une lettre à la ministre des Services publics et Approvisionnement Canada, Madame Judy M. Foote lui indiquant notre désir de maintenir la livraison de la poste à domicile.

ADOPTÉEⁱⁱ

5.4 Hockey mineur

Le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande. Une lettre sera tout de même envoyée à l'association pour informer que la municipalité contribue déjà aux activités sportives parascolaires ⁱⁱⁱ.

6. RAPPORT DU MAIRE

Durant le mois de mars, le maire a participé à la réunion des Loisirs de la MRC le 7. Le 8 mars, il est allé à l'atelier de travail de la MRC et a assisté à l'assemblée de secteur sur le bois d'œuvre. Le 10 mars, il a assisté à la conférence de presse de la ligue de hockey inter scolaire. Le 14, il a participé au suivi avec le comité du PGMR. Le 15 mars avait lieu le conseil de la MRC. Le 22, il est allé à l'AGA des Loisirs de la MRC. Le 23, une rencontre avait lieu à la MRC concernant le centre Valoris. Il a rencontré Andrès Rousseau de la Ferme la JoualVert et Marc-Sylvain Pouliot du CLD le 24 mars, pour un projet d'incubateur. Le 28 mars, il participait à une rencontre pour le développement économique du Haut-Saint-François.

6.1 Représentations

Le conseiller Marc Bégin était à la réunion de SICA le 9 mars, il a participé à l'AGA de St-Isidore-de-Clifton en Action le 15 mars et le 26 mars, il est allé au brunch gala à St-Mathias.

Le conseiller Perry Bell, est allé à l'atelier de la MRC à Ascot Corner le 8 mars, à la réunion de SICA le 9 et le 15, à l'AGA de SICA.

Le conseiller Pierre Blouin était à l'AGA de SICA le 15 mars, et a participé au brunch de la fabrique le 19 mars.

6.2 Développement social et économique

L'agente de développement fait part des différentes rencontres auxquelles elle a assisté et fait le suivi des dossiers en cours. Elle soumet une ébauche de la carte des attraits de notre territoire.

6.2.1 Concours Potagers et Jardins Fleuris 2017

2017-04-05

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de reconduire le concours « Potagers et Jardins Fleuris » et d'y contribuer pour la somme de 1 000 \$.

ADOPTÉE

6.2.2 Attribution et usage du FDT 2016-2017

Le sujet est reporté à la séance du conseil du 1^{er} mai.

6.3 COGESAF

2017-04-06

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU que la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton adhère au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la Rivière Saint-François (COGESAF) au coût annuel de 75\$ et que Gaétan Perron soit désigné représentant habilité à siéger au COGESAF.^{iv}

ADOPTÉE

6.4 Permis de lotissement

2017-04-07

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'accepter le plan cadastral portant le numéro 9981 de l'arpenteur-géomètre Charles Ladrie, concernant le remplacement du lot 5 403 312 du Cadastre du Québec par 6 074 618 et 6 074 619, tel que présenté au conseil.

ADOPTÉE^v

6.5 Vente lot de la gravière

2017-04-08

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE le lot 5 403 579 (anciennement le lot 12-P du rang 9) où se trouve l'ancienne gravière municipale, soit mis en vente.

ADOPTÉE

6.6 Valoris

2017-04-09

ATTENDU QUE Valoris a été créée par la ville de Sherbrooke et la MRC du Haut-Saint-François afin de détourner le plus possible de matières résiduelles de l'enfouissement, en complément des autres mesures à la source et en respect des 3 RV;

ATTENDU QUE le détournement de matières doit atteindre, le plus rapidement possible, zéro enfouissement;

ATTENDU QUE la seule façon d'atteindre et dépasser les objectifs nationaux actuels fixés par le PGMR du gouvernement et éventuellement zéro enfouissement, est de mettre à contribution un détournement par le tri des ordures résidentielles, des CRD et des ICI;

ATTENDU QUE l'utilisation des technologies comme celles présentes dans les trois lignes de tri du centre de tri de 32 M \$ de Valoris, permet des taux de détournement inégalés, et ce même en période de rodage;

ATTENDU QUE Valoris a été créée également dans le but de servir de moteur à une filière de développement économique de valorisation des matières résiduelles issues du tri et potentiellement très créatrice d'emplois de qualité, notamment dans son éco-parc industriel;

ATTENDU QUE Valoris a mis sur pied ou attiré dans ses locaux, avec des partenaires, un trio permettant de maximiser la proactivité afin de soutenir le développement de cette filière : le créneau ACCORD des biotechnologies environnementales, le commissaire à l'éco-parc et le centre d'excellence en valorisation des matières résiduelles de l'Estrie;

À CES CAUSES,

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU d'appuyer la démarche en cours de Valoris afin d'obtenir:

- la reconnaissance de Recyc-Québec d'être un maillon essentiel de la chaîne de détournement des matières résiduelles de l'enfouissement, avec tous les

avantages consentis aux autres moyens complémentaires pour des mesures à la source;

- toute autre reconnaissance par le gouvernement du Québec lui permettant de jouer son rôle essentiel dans la chaîne de détournement par le tri, par exemple par de l'aide au fonctionnement et à la compensation, comme celle accordée aux centres de tri dédiés à la collecte sélective;
- du financement afin de soutenir sa stratégie de développement de la filière de valorisation, notamment pour aider pour le tri, le traitement, la R&D, les projets pilotes et les projets d'entreprises

ADOPTÉE^{vi}

7. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

7.1 Administration

Le directeur général commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 31 mars 2017.

7.1.1 Crédit taxes Loisirs

2017-04-10

Il est proposé par ***Perry Bell***

ET RÉSOLU :

De créditer les taxes municipales 2015 du 22 rue de l'Église (Place Auckland) pour un montant de 532,79 \$;

De créditer les taxes municipales 2014 du 64 chemin Auckland (Patinoire) pour un montant de 202,18 \$;

De créditer les taxes municipales 2015, 2016 et 2017 du 36, rue Principale (Salle des Loisirs), appartenant maintenant à la municipalité, pour un montant de 5324,39 \$.

ADOPTÉE

7.1.2 Formation ADMQ

La formation pour les directeurs locaux et de MRC, rôles et collaboration n'aura pas lieu.

7.2 Sécurité publique

Le conseiller Pierre Blouin commente les activités des pompiers en février. Ce moi-ci, 16 pompiers étaient présents pour la pratique. Ils ont fait des tests sur les échelles pour voir leur état. Ils ont aussi testé le détecteur 4 gaz. Enfin, ils ont aussi fait des essais avec les appareils respiratoires.

Sorties : fausses alertes à l'église

Achats : 8 flash light, 3 paires de gants XL et 1 masque respiratoire étroit.

7.2.1 Bell Canada

2017-04-11

Il est proposé par ***Marc Bégin***

ET RÉSOLU d'accepter l'entente relative au service 9-1-1 appelé service public d'appel d'urgence 9-1-1, SPAU 9-1-1, telle que présentée au conseil.

ADOPTÉE

7.2.2 Entente régionale

2017-04-12

ATTENDU QUE les municipalités concernées se sont prévaluées des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q, c C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q, c C-27.1) pour conclure une entente d'entraide en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Pierre Bouin**

ET RÉSOLU,

QUE la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton accepte de conclure une entente intermunicipale d'entraide en cas de sinistre majeur en matière de sécurité incendie avec les autres municipalités participantes intéressées, suivant les modalités et les conditions prévues à l'entente, pour une période de vingt-sept mois à compter du 1er avril 2017 jusqu'au 31 décembre 2018;

QUE le maire ou en son absence, le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton ;

QUE la présente résolution soit acheminée à toutes municipalités participantes à l'entente d'entraide municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS^{vii}

7.3 Voirie municipale

Le directeur fait un compte-rendu sur les activités qui ont eu lieu au garage durant le mois.

7.3.1 Sécurité chemin Auckland

2017-04-13

CONSIDÉRANT QUE les piétons sont extrêmement vulnérables lors des accidents de la circulation et que plusieurs sont blessés ou tués chaque année au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la population de Saint-Isidore-de-Clifton s'est doté d'une Charte de saines habitudes de vie en 2014 et considère la marche comme un moyen d'y contribuer;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens se plaignent de la sécurité des piétons sur le tronçon entre l'intersection du Chemin du Moulin et le 70 Chemin Auckland, concernant le manque d'éclairage et la vitesse des véhicules;

CONSIDÉRANT QUE le tronçon entre l'intersection du Chemin du Moulin et le 70 Chemin Auckland fait partie intégrante d'un circuit de marche de plus en plus populaire;

CONSIDÉRANT QUE le Chemin Auckland appartient au ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, via le bureau régional de l'Estrie, a refusé d'améliorer la sécurité de ce tronçon ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU ce qui suit par la voie d'une pétition de la population de Saint-Isidore-de-Clifton :

D'autoriser la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton à effectuer les modifications suivantes sur le tronçon entre l'intersection du Chemin du Moulin et le 70 Chemin Auckland :

- Ajouter 7 bolards durant la saison estivale, du côté Ouest
- Installer 2 luminaires solaires, du côté Ouest
- Installer un feu clignotant jaune suspendu, indiquant aux automobilistes de ralentir
- Peindre une traverse de piétons à l'intersection des chemins Auckland et du Moulin

- Installer la signalisation pour la traverse de piétons

D'envoyer cette pétition au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Monsieur Laurent Lessard, au directeur du bureau régional de des Transports, Monsieur Gilles Bourque, au député de Mégantic, Monsieur Ghislain Bolduc et à la députée de Compton-Standstead, Madame Marie-Claude Bibeau

ADOPTÉE^{viii}

7.3.2 Gravier pour rechargement

2017-04-14

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU que la municipalité publie un appel d'offres pour 10 000 tonnes de gravier.

ADOPTÉE^{ix}

7.3.3 Planification des travaux

Le directeur présente la grille des travaux planifiés pour la voirie durant l'année.

7.3.4 Résultats abat-poussière

2017-04-15

CONSIDÉRANT le résultat des soumissions reçues le 31 mars pour l'appel d'offres d'abat-poussière pour la saison 2017:

<u>SOUSSIONNAIRE</u>	Prix au litre chlorure de calcium	Prix au litre Calclo-20
Groupe Somavrac	0,3150 \$	0,2547 \$
Les Entreprises Bourget	0,3179 \$	0,2397 \$

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'acheter 90 000 litres le chlorure de calcium 20% à la compagnie Entreprises Bourget au prix de 0,2397 \$ / litre, incluant les taxes.

ADOPTÉE^x

7.3.5 Entretien des pelouses

2017-04-16

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU de publier un appel d'offres pour le contrat de tonte de pelouses municipales pour la saison 2017, en spécifiant les journées de tonte et en ajoutant une clause de résiliation en cas d'insatisfaction.

ADOPTÉE^{xi}

7.4 Appel pour Professionnels

2017-04-17

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton doit faire préparer les plans et devis par une firme de professionnels pour la construction d'une usine de traitement de l'eau potable ;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection a été formé par le directeur général;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de construction d'une usine de traitement de l'eau potable.

ADOPTÉE

8. POLITIQUES

8.1 Politique d'achat local

Ce point est reporté au conseil du mois de mai 2017.

9. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

2017-04-18

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 52 905,34 \$ en référence aux chèques nos 201700199 à 201700252 et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 6 212,38 \$.^{xii} Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 33 537 \$.

ADOPTÉE

10. CORRESPONDANCE

2017-04-19

Il est proposé par *Marc Bégin*

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE

11. DIVERS

11.1 Ligue des petits bonshommes

Une demande sera faite pour aider la nouvelle équipe des 13-16 ans à se procurer de l'équipement pour la saison 2017.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Des questions sont posées à propos de la pétition sur le chemin Auckland et de la ligue des petits bonshommes.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2017-04-20

Il est proposé par *Perry Bell*

De clore la présente séance à 21 h 24 l'ordre du jour étant épuisé.

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe

-
- i Chèque et résolution postés le 2017-04-07
 - ii Lettre envoyée le 2017-04-06
 - iii Lettre envoyée le 2017-04-06
 - iv Chèque et résolution expédiés le 2017-04-07
 - v Résolution et dossier envoyés le 2017-04-07
 - vi Résolution envoyée MRC par courriel le 2017-04-05
 - vii Résolution expédiée MRC par courriel le 2017-04-05 et aux autres le 2017-04-12
 - viii Pétition au dépanneur et à la Coop – 2017-04-06
 - ix Poster aux soumissionnaires 2017-04-07
 - x Remerciements aux soumissionnaire 2017-04-05
 - xi Poster aux soumissionnaires 2017-04-12
 - xii Chèques postés le 2017-04-04